

Ouagadougou, le 15 février 2013

N° 0252 /2012/HH/YU

**Objet** : Attention à l'Escroquerie relative aux bourses d'étude

**Mesdames et Messieurs,**

L'Ambassade du Japon porte à votre connaissance que de faux appels à la candidature pour des bourses d'étude japonaises circulent au nom d'une organisation "**Confédération des bourses japonaises**" ou "**Confédération des bourses japonaises**" par courrier électronique et sur Internet depuis novembre 2012.

Ladite "Confédération" demande de l'argent aux postulants à la bourse au titre de frais de commission, caution, droits d'inscription, etc. L'Ambassade vous assure qu'elle ne diffuse jamais de tels appels par voie électronique anonymement et qu'il n'existe pas une telle "Confédération" en son nom.

Les bourses du gouvernement japonais sont directement gérées par l'Ambassade du Japon au Burkina Faso et elle ne demande jamais de frais pour inscription.

Ainsi par la présente, l'Ambassade voudrait vous mettre en garde contre cette escroquerie si toutefois l'avis ou l'annonce de ladite "Confédération" vous parvient.

Tout en vous invitant à rester très vigilants face à telle escroquerie, l'Ambassade vous prie d'agréer l'assurance de sa haute considération.

**Hisanobu HASAMA**  
Chargé d'Affaires a.i.  
Ambassade du Japon